PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE
DU NORD DES MASKOUTAINS

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 14 juillet 2020 à la caserne située au 174, rue Saint-Germain de la Municipalité de Saint-Hugues.

Est présent :

Mme Ginette Daviau, M. Alain Jobin et M. Michael Bernier, président

Le conseiller M. Yves Guérette arrive à 20h35

Assistent également à la séance:

Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière.

À dix-neuf heures cinquante-quatre (19h54), M. Michael Bernier, président, procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration.

2020-07-75

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
   3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2020;
4. **TRÉSORERIE :**
   4.1 Comptes à payer au 10 juillet 2020
5. **ADMINISTRATION**
   5.1 Parade dans les rues de Saint-Barnabé-Sud
   5.2 Règlement gestion contractuelle – offre de service
6. **DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
   6.1 Achat Raspberry Pi
   6.2 Impression logo
   6.3 Masque réutilisable
   6.4 Abroger la résolution 2020-05-62 Achat 2 APRIA
7. **INFORMATIONS DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
   7.1 Mise à jour – Premier répondant
8. **IMMEUBLES :**
9. **INFORMATIONS DIVERSES**
10. **VARIA :**
    10.1 Suivi sur le projet APRIA
    10.2 Suivi sur le projet Radio CB
11. **INCENDIE :**
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par M. Alain Jobin, appuyé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert.

2020-07-76

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2020

Considérant que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2020 ;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Jobin, appuyé par M. Michael Bernier et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2020 et d'en autoriser les signatures.

2020-07-77 **ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 10 JUILLET 2020**

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes à payer tels qu'ils ont été déposés au 10 juillet 2020.

2020-07-78 **PARADE DANS LES RUES DE SAINT-BARNABÉ-SUD**

Considérant la parade qui est organisée par le comité des loisirs de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud le 15 août 2020 ;

Considérant la demande du comité des loisirs pour avoir des pompiers pour assurer la sécurité et d'avoir un camion pour ouvrir la parade ;

Considérant que lors de cet événement il sera possible de faire de la prévention et de la sensibilisation du public auprès des citoyens ;

En conséquence, il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité d'accepter la demande du comité des loisirs pour l'implication des pompiers lors de la parade dans les rues le 15 août 2020.

2020-07-79 **RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE – OFFRE DE SERVICE**

Considérant le projet de loi 122 et la politique de gestion contractuelle actuelle de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains;

Considérant l'offre de service reçu du cabinet Therrien Couture Jolicoeur S.E.N.C.R.L. le 7 juillet 2020 pour modifier le règlement actuel;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Jobin, appuyé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service du 7 juillet 2020 pour la somme de 1000$ avant taxes.

2020-07-80 **ACHAT RASPBERRY PI**

Considérant les difficultés des PIPO à maintenir l'affichage et la connexion au serveur CAUCA;

Considérant que les PIPO des deux casernes sont problématiques;

Considérant l'offre de CAUCA pour un appareil de remplacement;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Jobin, appuyé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de 2 Raspberry Pi pour la somme de 200$ avant taxe selon l'offre de remplacement de CAUCA reçu le 6 juillet 2020.

2020-07-81 **IMPRESSION LOGO**

Il est proposé par M. Alain Jobin, appuyé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur à procéder à l'achat de 80 vignettes pour voiture, 5 impressions pour caque de type « XF1 », de 30 impressions pour casque de type « Defender », et de payer le temps de main-d'œuvre pour la somme de 1643$ avant taxe selon la soumission de l'Agence B2 du 14 juillet 2020. Les membres du conseil autorisent aussi le budget pour des écussons pour une somme de 1150$ avant taxe. Cependant, ils demandent d'avoir un modèle de l'écusson avant de procéder à l'achat complet du lot.

2020-07-82 **ACHAT DE MASQUE RÉUTILISABLE**

Considérant l'obligation du port du couvre visage dans tous les lieux publics fermés à compter du 18 juillet 2020 ;

Considérant que la caserne est un lieu public municipal en plus d'un lieu de travail;

Considérant les soumissions reçues pour la confection de masque lavable ainsi que les modèles en démonstration de la part de L'Arsenal, Idée graphik et Agence B2;

En conséquence, il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité d'autoriser la confection de 100 masques avec un logo sublimé à l'effigie de la Régie pour la somme de 1500$ avant taxe selon la soumission d'Idée graphik du 13 juillet 2020.

2020-07-83 **ABROGER LA RÉSOLUTION 2020-05-62 ACHAT 2 APRIA**

Considérant l'adoption de la résolution 2020-05-62 décrétant une dépense pour l'achat de 2 APRIA (appareil de protection respiration individuelle autonome) usagés pour une somme de 1850$ avant taxe ;

Considérant que l'achat n'aura pas lieu;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'abroger la résolution 2020-05-62 portant sur l'achat de 2 APRIA usagés.

MISE À JOUR – PREMIER RÉPONDANT

Le directeur incendie fait une mise à jour sur la situation des premiers répondants. Le fit test, pour les masques N-95, nécessaire à la réactivation du service, est prévu pour le 21 juillet. La dépense a déjà été approuvée via la résolution 2020-02-31. L'approvisionnement en N-95 de grade médical nécessaire au fonctionnement des PR est très ardu. Certains PR, vu la pandémie, ne seront pas de retour dans l'immédiat.

IMMEUBLES

Le président mentionne qu'il a renouvelé la demande pour le changement de revêtement extérieur des 2 murs restant afin d'uniformiser la caserne, en plus de penser à changer le thermos des fenêtres dans les portes et l'achat de peinture rouge pour ses dernières.

INFORMATIONS DIVERSES

Aucun point

VARIA :

SUIVI SUR LE PROJET APRIA

Le directeur incendie fait un retour sur l'annonce du projet mentionné au conseil de juin. Le délai du terme crédit-bail ne convient pas au besoin. Par ailleurs, le directeur fait référence à un article sur la ville de Châteauguay qui a conservé ses appareils 30 ans. La solution sera donc un réaménagement des appareils dans les véhicules. Le projet d'achat est donc abandonné.

SUIVI SUR LE PROJET RADIO CB

Le directeur incendie fait un retour sur ses démarches. Actuellement, les soumissions pour de la location et l'achat proviennent d'un seul fournisseur. Les batteries seraient la première étape à changer, puisque leur vie utile est terminée. Une batterie qui ne tient plus sa charge ne peut donner une bonne communication. Le second problème en vue est le virage vers le numérique que la MRC prévoit faire. La Régie possède seulement 4 radios qui communique en numérique et analogique. Il faudrait donc envisager de changer progressivement les radios au lieu de faire un gros règlement d'emprunt. D'AUTRES INFORMATIONS À VENIR

SUIVI ENTRAIDE : UPTON

La secrétaire-trésorière informe les membres du conseil et le directeur que la municipalité d'Upton décline notre offre d'entraide mutuelle vu que la situation ne risque pas de se produire. Advenant une situation exceptionnelle, la municipalité d'Upton sera ouverte à offrir une entraide à des coûts raisonnables.

INCENDIE

Aucun point

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

2020-07-84 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

À vingt heures quarante (20h40), il est proposé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des membres présents de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Hugues, ce (18 e) jour d'août 2020.

Michael Bernier, président

Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière